

**Conseil Syndical académique du SNUEP-FSU :
Mobilisation générale pour défendre l'enseignement professionnel public**



Forte présence et motivation importante des militants du SNUEP-FSU pour combattre la réforme annoncée par le ministre.

Ci-contre, Axel Benoist, co-secrétaire national, lors de son intervention.

Après la réussite du rassemblement du 27 septembre, les militants du SNUEP-FSU sont déterminés à poursuivre la lutte contre cette « réforme » dans sa globalité car elle est la suite logique de celle du Bac Pro 3 ans.



PUBLIC, PRIVE TOUS ATTAQUÉS !
Maintien de tous nos régimes de retraites !
Retrait du projet de régime universel par points !
Augmentation des salaires et création d'emplois !
Assez d'austérité ! Assez de régressions !

Toutes et tous mobilisés le 9 octobre 2018 :
Grèves, Manifestations, Rassemblements
A Bordeaux : RDV à 11h30 Place de la République

LE MINISTRE TOMBE LE MASQUE !

Lors de son audition à l'assemblée nationale le mardi 2 octobre 2018, le ministre Jean-Michel Blanquer a dévoilé l'objectif de sa réforme de la voie professionnelle : la baisse des moyens. Ces propos sur le lycée professionnel qui « *coûte le plus cher et a le plus d'heures de cours* » sans être « *synonyme de réussite* » sont inacceptables. Il réitère sa politique menée lorsqu'il était DGESCO : donner moins à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Le ministre reconnaît-il par ses propos l'échec de la généralisation du bac pro en 3 ans ?

Depuis plus d'un an, le ministre communique sur l'excellence de la voie professionnelle et prétend la revaloriser en travaillant sur l'image de cette voie. A une semaine de la présentation des premiers arrêtés au conseil supérieur de l'éducation, il dévoile sa vision négative et sa méconnaissance des lycées professionnels. Lieux de réussites, ceux-ci ont permis et permettent encore à des centaines de milliers de jeunes de sortir de l'école avec une première qualification. En s'attaquant à tous les éléments qui permettent des parcours de réussite en lycée professionnel, le ministre refuse l'exigence sociale de valorisation de la voie professionnelle. Il met en danger à terme l'existence même des lycées professionnels publics.

Si la dépense intérieure annuelle pour un·e lycéen·e professionnel·le est supérieure à celle d'un·e lycéen·e de la voie générale et technologique, elle reste néanmoins inférieure à celle de l'ensemble de la scolarité des élèves jusqu'à l'insertion professionnelle. Les jeunes de la voie professionnelle ne vont pas en classe préparatoire et très majoritairement ne poursuivent pas de longues études. Ils et elles sont en emploi quand les jeunes de la voie générale et technologique sont encore en études.

Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, les élèves de lycée professionnel ont plus d'heures de cours par semaine. L'apprentissage d'un ou plusieurs métiers nécessite des enseignements dans les ateliers ou salles spécifiques avec des groupes à effectifs réduits. Le nier relève d'un mépris envers les élèves mais aussi les professeurs de lycée professionnel.

Au printemps dernier, le ministre déclarait sa prétendue estime envers les professeurs de lycée professionnel. Ses propos du mardi 2 octobre 2018 démentent cette affirmation et les PLP sauront le lui rappeler. Ni les jeunes, ni une reconnaissance du travail des PLP ne font partie de ses préoccupations. Au contraire, la piste d'une refonte du statut est régulièrement évoquée.

Non, les professeurs de lycée professionnel ne sont pas « *d'accord* » avec sa réforme. Ils rejettent massivement la diminution des heures de cours, la généralisation de pratiques pédagogiques imposées d'en haut et le développement de dispositifs qui n'ont jamais fait preuve de leur efficacité pour une meilleure réussite des jeunes. Au quotidien dans les lycées professionnels, SEP, SEGPA et EREA, les militant·es du SNUEP-FSU qui enseignent et rencontrent toutes les semaines des collègues, entendent le contraire. Les personnels considèrent que cette réforme et ses dispositifs vont encore dégrader leurs conditions de travail et les conditions d'études des élèves.

Après la réussite de la mobilisation du 27 septembre, le SNUEP-FSU appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour continuer à échanger sur les dangers de cette réforme et amplifier la mobilisation dans les semaines à venir. Le SNUEP-FSU proposera à l'intersyndicale de la voie professionnelle de poursuivre les actions, notamment en construisant une nouvelle journée d'action nationale pour la défense de l'enseignement professionnel public.

L'enseignement professionnel démantelé au profit de l'apprentissage :

NON à cette « réforme » !

Le mardi 2 octobre, Blanquer déclare à la Commission de l'éducation et de la culture de l'Assemblée nationale : « Le lycée professionnel est celui qui coûte le plus cher, a le plus d'heures de cours et ce n'est pas synonyme de réussite. J'assume qu'il peut y avoir moins d'heures (de cours) mais mieux d'heures. Je sais que les professeurs de LP sont d'accord ». Cette déclaration est indigne et admissible.

Le LP coûte le plus cher **en dépenses publiques** ? 8 milliards par an pour 665000 élèves, mais pas plus que la formation pro et l'apprentissage, pas plus que l'enseignement privé sous contrat mais beaucoup moins que le chômage (45 mds), les aides publiques aux entreprises (65 mds) ou l'évasion fiscale (100 mds). Et la scolarité des « premiers de cordée » à bac + 5 ou bac + 8 coûte deux fois plus que la scolarité de nos élèves dont la majorité s'arrête deux ou trois ans après le collège !!!

Le LP a plus d'heures de cours ? Aujourd'hui, c'est 1800 heures pour un CAP et 2800 pour un bac pro. Pour un lycéen général ou technique, c'est autour de 3200 heures !!!

Alors, qu'assume le ministre avec « sa » « réforme » : la baisse drastique des heures en CAP et en bac pro, soi-disant dans l'intérêt des élèves et des économies budgétaires (toujours bien populiste) ? « Quand le sage montre la lune, l'idiot regarde le doigt » dit le proverbe chinois. Au-delà des économies et donc des suppressions de postes (qui ne le perturbent pas), se camoufle l'essentiel : **le rapprochement évident des heures de cours de nos élèves de LP avec celles des apprentis et donc la marche forcée vers la privatisation de l'EPP !!!**

Grilles horaires CAP, R2019	Elèves	Apprentis
Franç/HG/EC sans co-intervention	110 h (-110 h)	112 heures
Maths/Sciences sans co-intervention	82,5 h (-110 h)	100 heures
Arts appliqués	55 h (- 55 h)	56 heures
Grilles horaires Bac pro, R2019		
Franç/HG/EC sans co-intervention	267 h (-113h)	247 heures
Maths/sciences sans co-intervention	237 h (- 112 h)	228 heures

Voilà la « réforme » de la voie professionnelle : une attaque frontale contre nos élèves de LP et d'EREA. Car pas d'illusion : la co-intervention (dont n'auront pas besoin les apprentis) va être un tel casse-tête que ce gloubi-boulga sera rapidement supprimé et il nous restera que les yeux pour pleurer. Et plus grave encore : **la diminution drastique des heures d'enseignement « pures et dures » pour les élèves les plus fragiles de notre système éducatif !** C'est ça « la révolution copernicienne », le big bang...au seul profit de l'employabilité immédiate. Dès la prochaine crise, nos élèves seront les laissés pour compte du système ! Nous ne pouvons laisser faire !

Mais quel pédagogue, mais quel professeur peut-être d'accord avec ça ? Quelle organisation syndicale peut-elle se retrouver dans cette « réforme » puisque le ministre dit que les professeurs sont d'accord ??? Ou alors, s'il l'est, si elle l'est, quel est le but recherché ? Les élèves et les profs de l'enseignement pro n'ont-ils pas déjà assez souffert des « réformes » précédentes ? Celle-ci est mortifère et insupportable, car elle va bien au-delà des suppressions de postes qui s'annoncent à la pelle vu l'intérêt qu'accorde ce gouvernement à l'EPP !

L'approuver, même en partie, c'est cautionner la casse du service public d'enseignement professionnel par la voie scolaire et le statut des PLP. Il n'y a qu'à voir pour les cheminots !!! Quand les barrières sont franchies, il n'y a plus de barrières !

Lettre de l'intersyndicale, adressée au Ministre de l'EN le 4 octobre 2018



Monsieur le ministre,

Jeudi 27 septembre 2018, une première journée de grève dans la voie professionnelle a démontré que les personnels n'adhèrent pas à votre réforme et rejettent le texte réglementaire sur les grilles horaires ainsi que celui sur la fusion des baccalauréats vente et commerce, textes qui doivent être présentés au CSE le 10 octobre. Pour nos organisations ce ne sont pas les suppressions de postes qui doivent orienter une réforme mais bien une amélioration des conditions d'études des élèves et des conditions de travail des personnels. Pour les jeunes, ces deux éléments interdépendants sont une condition indispensable à une entrée durable dans l'emploi et à des poursuites réussies dans le supérieur.

L'intersyndicale n'accepte pas la baisse du volume horaire disciplinaire pour les élèves car elle fragilise la double finalité des diplômes et accroît les inégalités entre les jeunes des trois voies du lycée. Ce n'est pas moins d'école dont les élèves de la voie professionnelle ont besoin mais de meilleures conditions d'études.

L'intersyndicale exige un cadrage des moyens afin que chaque élève sur l'ensemble du territoire bénéficie du même volume horaire dans toutes les disciplines. Il est par conséquent nécessaire de trouver dans le texte des grilles horaire hebdomadaires.

Le volume complémentaire professeur doit être abondé d'au moins 3 heures afin de garantir des dédoublements dans toutes les disciplines. Ces dédoublements sont nécessaires pour garantir la qualité des apprentissages des élèves et leur permettre d'accéder à un bon niveau général et garantir leur réussite future. Il s'agit de donner plus à celles et ceux qui concentrent bien souvent les difficultés sociales et scolaires.

Nous demandons que la mention portant sur les divisions isolées soit supprimée dans le projet d'arrêté. Cette absence de dotations en volume complémentaire pour les divisions isolées à faible effectifs est un frein à la diversification des cartes des formations, pourtant si importante dans le parcours d'orientation des élèves.

Le coup de rabot dans les horaires en LV2, EPS, Histoire-Géographie, Sciences-physiques et Arts Appliqués est inacceptable. L'intersyndicale exige d'augmenter ces heures de manière à permettre à tous les jeunes de bénéficier du temps nécessaire pour accéder aux savoirs enseignés.

Le volume horaire disciplinaire tant en enseignement général que professionnel doit permettre d'assurer les deux finalités du diplôme, l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude réussie.

La co-intervention ne doit pas être imposée et doit être retirée des grilles horaires. Les heures aujourd'hui fléchées pour ce dispositif doivent donc être rendues aux disciplines professionnelles, au français et aux mathématiques de façon à conforter les acquis des jeunes. Nous considérons que la co-intervention peut être proposée à des enseignant·es volontaires sur la base de projet mené par les équipes. Des moyens supplémentaires, hors grille, doivent lui être dédié à hauteur de 2 heures professeur pour une heure élève, en Bac Pro comme en CAP.

Le volume horaire dédié à la consolidation des acquis, l'accompagnement personnalisé et la préparation à l'orientation doit être réduit et les heures réinjectées dans les horaires disciplinaires. Les heures dédiées doivent être garanties dans les dotations pour chaque section avec un cadrage national clair et contraignant, afin de permettre un réel travail de consolidation des acquis.

En l'état, les grilles horaires entraînent des suppressions de postes dans l'enseignement professionnel public ce qui est contradictoire avec la volonté affichée de revalorisation de cette voie de formation. Elles ne permettent pas de garantir les moyens nécessaires et engendreront des inégalités importantes entre les disciplines, les classes et les établissements. Cette absence de garantie des moyens associée à la multiplication des marges d'autonomie impliqueront, dès la rentrée 2019, des organisations pédagogiques intenable et augmenteront les difficultés pour les jeunes comme pour les personnels.

L'intersyndicale dénonce aussi le passage en force sur la fusion des baccalauréats vente et commerce. Celle-ci est refusée catégoriquement par les personnels et nos organisations considèrent que c'est simplement un moyen de supprimer des postes. Le contexte de réforme dans lequel intervient cette fusion nous rappelle fortement celui du baccalauréat Gestion Administration dont l'échec cuisant n'est plus à prouver.

L'intersyndicale demande donc que ces projets d'arrêtés soient retirés de l'ordre du jour du CSE du 10 octobre prochain pour laisser le temps à une réelle négociation. Les grilles horaires doivent être revues pour permettre une meilleure réussite des jeunes et une réelle amélioration des conditions de travail des personnels.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre attachement dans le service public d'éducation et l'excellence pour la voie professionnelle du lycée.

ANNEXE : Synthèse de la plateforme revendicative intersyndicale CGT Educ'action – SNUEP/SNEP FSU- SUD Education – SNALC – SNCL FAEN - SIES

Retrait de l'ordre du jour du CSE du 10 octobre du projet d'arrêté des grilles horaires CAP et Baccalauréat Professionnel : communiquées le lundi 24 septembre aux organisations syndicales, ces grilles n'ont pu faire l'objet d'une concertation réelle.

En cas de refus de cette proposition initiale, nos organisations formulent les propositions suivantes :

- Retour à des grilles horaires hebdomadaires ;
- Augmentation du volume complémentaire d'au moins 3 heures pour permettre des dédoublements dans toutes les disciplines ;
- Suppression de la mention empêchant l'attribution de volume complémentaire pour les divisions isolées : cette disposition nuit à la diversification des cartes de formation.
- Suppression du volume de co-intervention tel que réparti dans les grilles horaires et réinjection de ce volume dans les horaires disciplinaires ;
- Création d'un volume horaire de co-intervention de 2 heures professeur pour 1 heure élève en dehors des grilles horaires ;
- Alignement du volume horaire de la LV2 sur la LV1 ;
- Réduction du volume d'heure consacré à l'accompagnement personnalisé à 1 heure élève par semaine, réattribution des volumes dans les heures disciplinaires ;
- Réduction des heures dites « chef-d'oeuvre » et réattribution d'une partie de ce volume aux arts appliqués afin de maintenir a minima les volumes horaires actuels d'enseignement dans cette discipline ;
- Attribution d'au moins 3h d'EPS par semaine ;
- Retrait du texte sur le baccalauréat professionnel « relation client » qui n'a pas fait l'objet d'une concertation suffisante et entérine la fusion des spécialités.



Notre Fédération est engagée pour défendre la voie prof : quelques extraits des interventions de la FSU

Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 20 septembre 2018

[..., sans réelle concertation avec les organisations syndicales, les textes définissant les grilles horaires élèves de la réforme de l'enseignement professionnel, décidée par M le ministre Blanquer, doivent passer au CSE du 10 octobre. En s'attaquant aux volumes horaires élève, ces grilles entérinent une diminution des temps de formations en BAC PRO de plus de 7 semaines et en CAP de plus de 4 semaines. Le Ministre décide donc de donner encore moins d'Ecole à celles et ceux qui en ont pourtant le plus besoin. Mise en place généralisée de 2nd à famille de métiers, généralisation d'implantation d'UFA dans l'ensemble des LP, pratique pédagogique imposée avec la mise en place obligatoire de co-enseignements, baisse du volume des horaires disciplinaires des élèves, cette réforme qui transforme en profondeur l'enseignement professionnel aura de graves conséquences sur les conditions de travail des enseignant-es et sur les conditions d'étude des lycéennes et lycéens professionnels. Elle entravera encore d'avantage les possibilités de poursuite d'étude dans le supérieur pour les jeunes issus de nos formations. La finalité budgétaire de la réforme de l'enseignement professionnel est crûment révélée avec les annonces ministérielles de suppressions de postes d'enseignant-es pour la rentrée 2019. Le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU, la CGT educ'action, SUD éducation, le SNALC, les SNCL FAEN et le SIES appellent d'ores et déjà l'ensemble des professeurs de lycées professionnels à se mettre en grève le 27 septembre pour demander le retrait des textes de l'ordre du jour du CSE du 10 octobre et l'ouverture de réelle concertation pour une toute autre réforme.]

Comité technique ministériel (CTMEN) du 4 octobre 2018.

La voie professionnelle accuse, cette année encore, une baisse d'effectifs. Baisse qui s'explique par des cartes des formations déséquilibrées ne prenant pas en compte les choix des jeunes, des politiques publiques qui refusent d'ouvrir des filières inerrantes et attractives dans les établissements publics, qui s'explique par un ministère de l'éducation nationale qui s'obstine à évacuer les questions essentielles qui se posent dans les lycées professionnels à savoir les moyens, les conditions de travail des personnels et les conditions d'accueil des jeunes.

La FSU se félicite de la réussite de la grève du 27 septembre dans l'enseignement professionnel. Cette première mobilisation a fait la démonstration que les personnels refusent la réforme dont les premiers textes seront présentés le 10 octobre au Conseil supérieur de l'éducation. Maintenus en l'état, ces textes entérineraient la suppression d'au moins 3500 postes à terme. La FSU dénonce les propos du ministre devant l'Assemblée nationale le 2 octobre qui accuse les lycéen-nes en filière professionnelle de lui « coûter » trop cher sans être « synonyme de réussite ». Ce sont déjà les élèves pour lesquels l'Etat investit le moins. Pour la FSU, cette réforme comme ces propos sont inacceptables. Ce ne sont pas les restrictions budgétaires qui doivent conduire une réforme mais l'objectif de réduire les inégalités scolaires, la réussite de tous les élèves et l'élévation générale du niveau des qualifications. En ce sens, la FSU demande un véritable dialogue social avec les organisations syndicales représentatives des personnels et de revoir l'ensemble de sa réforme. La FSU soutient les revendications légitimes des personnels et toutes leurs mobilisations pour les faire aboutir.

Prochain RDV : le Conseil supérieur de l'éducation aura lieu le 10 octobre 2018 pour étudier les grilles horaires. D'après nos informations, le MEN apporte quelques petites modifications, mais pour le SNUEP-FSU le compte n'y est toujours pas !

